

HONORAIRES 2024

Conformément aux dispositions des articles 6-III et 19 de la loi pour la Confiance dans l'Economie Numérique, ainsi que l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière, nous vous communiquons nos honoraires qui sont les suivants :

HONORAIRES DE VENTE : Frais de publicité compris. Appartements, villas, propriétés :

Jusqu'à 2.000 €	Forfait 800 € TTC
De 2.001 à 15.000 €	Forfait 1600 € TTC
De 15.001 à 100.000 €	10% TTC
De 100.001 à 500.000 €	9% TTC
A partir de 500.001 €	7% TTC

HONORAIRES DE LOCATION :

Conformément à la loi art 5 de la loi du 6 Juillet 1989, les frais et honoraires de location seront à partager par moitié entre le bailleur et le locataire et comprennent les frais de rédaction d'acte et, éventuellement les frais de négociation.

Honoraires location/relocation : Locataire : 13,00 € TTC le m² (10,00 € TTC/m² honoraires de visite, constitution Dossier, rédaction bail+ 3,00 € TTC/m² honoraires état des lieux)
Bailleur : 13,00 € TTC/m² (idem locataire)

Honoraires location garage /parking : 200 € TTC (50% propriétaire bailleur, 50% locataire)

Gestion locative pour un appartement : 6.2% HT soit 7,44 % TTC sur les encaissements.

Honoraires location bail commercial : Forfait de 3.600 € HT soit 4.320 € TTC (50% propriétaire bailleur, 50% locataire)
Comprenant rédaction bail, recherche locataire : Forfait de 500 € TTC pour renouvellement du bail.

Location saisonnière
& Location de courte durée < à 90 jours : 25% % TTC

Assurance Garantie Loyers Impayés : GALIAN 2,20 % TTC

HONORAIRES DE VENTE : Frais de publicité compris Commerce, bureau, terrains :

Jusqu'à 150.000 €	10% TTC
De 150.001 à 500.000 €	9% TTC
À partir de 500.001 €	8% TTC

Avis de valeur d'un bien : De 500 € à 800 € TTC selon les caractéristiques du bien à estimer.

Cabinet BAUDOIN IMMOBILIER

Tél / 04 93 94 76 76 - Mail / info@baudoin-immo.com
14, Bd Jean Hibert - 06400 CANNES

